

## ACTIVITÉS DU RESAM //

### Promouvoir le réseau associatif comme acteur du lien social

- ↳ Connaître et valoriser le tissu associatif local, créer du lien et renforcer le réseau
- ↳ Observatoire de la vie associative
- ↳ Groupes de travail thématique
- ↳ Communication inter-associative
- ↳ Participation aux réseaux d'acteurs locaux

### Accompagner les associations et les bénévoles

- ↳ Permettre aux associations de se doter des moyens nécessaires au développement de leur projet
- ↳ Conseils et accompagnements (création, statuts, budgets, fiscalités, événementiels, responsabilité, communication...)
- ↳ Centre de ressources et d'information
- ↳ Formations des bénévoles et salariés
- ↳ Location et mutualisation de matériel

### Soutenir et valoriser l'emploi associatif

- ↳ Accompagner et responsabiliser les bénévoles dirigeants dans leur fonction employeur
- ↳ Gestion de bulletin de paie (Dispositif Impact Emploi)
- ↳ Conseils comptabilité, emploi



**Contactez-nous !**  
pour toutes les informations utiles  
au fonctionnement de votre association

## ASSOCIATION LOI 1901 //

LE RESAM EST AGRÉÉ ÉDUCATION POPULAIRE  
ET COMPOSÉ D'ASSOCIATIONS ET DE CITOYENS MOTIVÉS



**COOPÉRATION**



**SOLIDARITÉ**



**JUSTICE**



**ÉMANCIPATION**



**MIXITÉ**



**INTERGENERATIONNEL**



**SOCIAL**



**PARTICIPATION**



**CITOYENNETÉ**



**ENVIRONNEMENT**



**PARTAGE**



**ENGAGEMENT**

### CONTACTEZ-NOUS !

**RESAM**

7 place du Dossen  
29600 Morlaix  
02 98 88 00 19

[contact@resam.net](mailto:contact@resam.net)  
[www.resam.net](http://www.resam.net)

Le RESAM est le point d'appui MAIA du Pays de Morlaix  
(Mission d'accueil et d'information aux associations)

Le Pays de Morlaix rassemble les intercommunalités  
du Pays de Landivisiau, Pays Léonard,  
Baie du Kernic et Morlaix Communauté



ACCOMPAGNER, SOUTENIR ET VALORISER  
LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE  
EN LES PLAÇANT DANS LES MEILLEURES  
CONDITIONS POUR MENER À BIEN LEURS PROJETS

# resam

Réseau d'Échanges et de Services aux Associations  
du Pays de Morlaix

CONSEIL  
FORMATION  
ACCOMPAGNEMENT  
RESSOURCES  
EMPLOI  
COMPTABILITE

LOCATION  
DE MATERIEL  
COMMUNICATION  
GROUPES DE TRAVAIL  
FINANCEMENTS

## QUESTIONS / RÉPONSES //

**Selon la loi du 1er juillet 1901, combien faut-il au minimum de personnes pour créer une association ?**

2 personnes.

**L'association a-t-elle le droit de faire des bénéfices ?**

Oui. L'association peut faire des bénéfices ; seul leur partage entre les membres est interdit.

**Plus on prête ou on donne d'argent à une association, plus on a de droits de vote...**

Non. Les associations font parties de l'Économie Sociale et Solidaire dont un des principes est « un homme = une voix ».

**Est-on obligé de déclarer la modification de ses statuts à la Préfecture ?**

Oui. Les statuts sont la « loi » de l'association. Toute modification doit être déclarée au service des associations de la Préfecture dans un délai de 3 mois.

**Un bénévole peut-il être considéré comme responsable ?**

Oui. Le fait d'être bénévole ne rend pas « irresponsable » s'il y a faute ou délit.

**Est-il possible d'être membre du bureau au sein de plusieurs associations ?**

Oui.



**Une association est-elle obligée d'avoir un numéro SIRET ?**

Non. Le numéro SIRET est obligatoire en cas d'embauche d'un salarié, d'activité commerciale, pour obtenir une subvention ou pour établir une facture.

**Combien de temps doit-on conserver les documents comptables ?**

10 ans au moins. Il s'agit essentiellement des comptes annuels, des livres comptables et des pièces justificatives à savoir les documents bancaires et les factures émises ou reçues.



[WWW.RESAM.NET](http://WWW.RESAM.NET)

## LES CHIFFRES SUR LE PAYS DE MORLAIX //

2005  
2010



+ 8% d'emploi associatif contre -1% dans l'économie privée hors ESS



11,5%

= 4600

LES ASSOCIATIONS REPRÉSENTENT

**DES EFFECTIFS SALARIÉS,**

**SALARIÉS**



16%

des habitants s'engagent bénévolement dans des associations



ENVIRON **2300 ASSOCIATIONS ACTIVES**

Employeur principal de l'E.S.S \*

UNE **CROISSANCE** DE L'EMPLOI FORTE DANS :



**L'HÉBERGEMENT MÉDICO-SOCIAL**

**L'AIDE À DOMICILE**

**LE SPECTACLE VIVANT**

**ET LE SPORT**



\* Economie Sociale et Solidaire = association, coopérative, mutuelle et fondation